

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE



Séance du 4 JUN 2020

Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19

Le 4 juin 2020 à dix-huit heures trente minutes,

Se sont réunis les membres du conseil municipal dans la salle polyvalente sous la présidence de Mme Josiane LELIEVRE, maire.

Présents : M. CALTOT Daniel, M. POTHERAT Frédéric, M. COUILLER Jean-Paul, Mme PATENOTTE Isabelle, Mme NEE Amélie, Mme OSMONT Marie-Claire, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, Mme LECOQ Annie, M. TOUTAIN Éric, M. ORIENT Olivier, Mme DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER, M. BRUNG Michel, Mme LANGLOIS Maud, Mme TALBOT Christine, Mme LELIEVRE.

Absents : M. ZEDDE Alain à donner pouvoir à Mme TALBOT.

Secrétaire de séance : Madame Claude BOULIER.

2020/42 – MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Madame le Maire porte à la connaissance de l'assemblée qu'en accord avec le personnel administratif et les élus, il est proposé des horaires d'ouvertures plus larges et 6 jours sur sept, avec une permanence d'élus le samedi matin (sauf en période de vacances scolaires) comme suit :

Lundi : 8h30 – 11h00

Mardi : 15h00 – 19h30

Mercredi : 15h00 – 19h30

Jeudi : 8h30 – 11h00

Vendredi : 15 h – 17h30

Samedi : 10h00 – 12h00 (sauf congés scolaires).

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés **ACCEPTÉ** les modifications des horaires d'ouverture de la Mairie.

Fait à Roumare, le 4 juin 2020

Signature

LELIEVRE Josiane

